

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 102 (1976)
Heft: 26: La nouvelle Ecole hôtelière de Lausanne

Artikel: Le val de Bagnes face à l'avenir
Autor: Weibel, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur une grande surface et particulier de par la diversité de ses secteurs et leurs applications multiples. En plus du cycle de rotation scolaire, l'organisation de congrès et le logement des hôtes, la présence constante d'un service administratif et d'un personnel d'entretien partiellement logé sur place ont nécessité une étude spécifique des zones chauffées afin de permettre une utilisation optimale des installations.

La consommation annuelle de plus de 500 000 litres de mazout souligne l'importance qui dut être accordée aux différents réglages afin de garantir une utilisation rationnelle de l'énergie.

D'autre part, le raccordement au gaz pour la chaufferie suscita bien des controverses lors de l'exécution, mais la nécessité d'avoir une énergie de réserve prévalut sur un investissement plus important. La pose de 7 kilomètres de

tuyauteries et le raccordement d'une trentaine de batteries de ventilation ainsi que d'un demi-millier de corps de chauffe permettent de chauffer près de 33 000 m³ (fig. 17).

Ces diverses considérations techniques liées aux délais d'exécution ne doivent pas faire oublier le soin voué aux études réalisées avec les architectes afin de déterminer les corps de chauffe et leurs emplacements pour les harmoniser au mieux avec un intérieur très varié (classes, bureaux, cuisines, self-service, carnotzet, buanderie, studios) et empreint de cette atmosphère de sérieux et de détente très caractéristique de l'ensemble.

Adresse de l'auteur :

Pierre Picot
Bureau technique chauffages
1066 Epalinges

Le val de Bagnes face à l'avenir

Parler du val de Bagnes, c'est évoquer des images très diverses chez ses interlocuteurs : le sportif verra les pentes enneigées, les télécabines et les téléskis de Verbier ; le montagnard, le skieur de haute montagne évoqueront le départ de la Haute-Route ; d'autres penseront aux 18 000 lits de la station de Verbier, au village de Bruson présenté aux visiteurs de l'Exposition nationale de 1964, au barrage de Mauvoisin, au délicieux fromage de Bagnes ou aux centaines de bouquetins vivant sur les pentes rocheuses de l'alpe de Louvie. Le statisticien enfin remarquera qu'il s'agit de la plus grande commune de Suisse.

Aucun de ces éléments ne caractérise à lui seul le val de Bagnes, mais leur confection situe mieux la vie et les problèmes de cette commune, où cohabitent agriculture de montagne et tourisme de masse, habitants au revenu modeste et vacanciers fortunés, installations techniques modernes et nature préservée, tradition et esprit d'entreprise. Deux chiffres illustrent bien quelles tensions économiques et sociales doivent être surmontées année après année ; pendant les quelques semaines de la haute saison de tourisme hivernal, 4800 Bagnards accueillent environ 20 000 hôtes !

A la tête de cette commune, un ingénieur. Willy Ferrez, le président de la commune de Bagnes, est en effet ingénieur électricien diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, avec dix-neuf ans de pratique dans l'industrie à Baden, Genève, Lucens (où il a collaboré à la construction de la centrale nucléaire) et Lausanne. Il expose lui-même plus loin les problèmes de sa commune, vus par le regard de l'ingénieur. Examinons auparavant quelques données de la situation actuelle.

Le territoire de Bagnes s'étage de 801 à 4317 m d'altitude (Grand-Combin) et couvre 29 500 hectares :

- 20 000 ha de terrains improductifs,
- 1 500 ha de forêts,
- 5 500 ha d'alpages et
- 2 500 ha de domaine privé.

Pendant des siècles, le val de Bagnes a vécu en quasi-autarcie, l'agriculture constituant l'essentiel de ses ressources, sans toutefois assurer l'existence de tous les Bagnards, d'où une émigration. Aujourd'hui, l'activité agricole n'est plus qu'accessoire (12 à 18 % des revenus) et rares sont les agriculteurs qui y consacrent la majeure partie de leur temps.

Parmi les facteurs non extérieurs ayant conduit au recul de cette branche, mentionnons l'incroyable morcellement de la propriété foncière, due entre autres aux pratiques de succession : lors de la préparation d'un remaniement parcellaire, en 1965, on comptait 2300 propriétaires pour 33 000 parcelles sur une surface de 1200 hectares ! Une exploitation agricole rationnelle était donc absolument exclue.

L'élevage est également incapable d'assurer un revenu important (1600 vaches et 1500 moutons). Relevons que les experts déplorent le caractère batailleur des vaches de la race d'Hérens, car cela oblige à établir des clôtures plus onéreuses que pour des bovins plus paisibles... Pourtant, qui voudrait renoncer aux combats de reines ?

Ce recul de l'agriculture s'accompagne d'autres phénomènes ; c'est ainsi que, dans les zones agricoles, on constate un vieillissement marqué de la population : 22,8 % de personnes âgées de plus de 60 ans, alors que la moyenne pour le Valais est de 12,1 % (chiffres de 1968).

Un remaniement parcellaire s'imposait pour assainir la situation quasiment chaotique qui caractérisait les activités agricoles. Les responsables de l'étude entreprise dans ce but ont eu le mérite de considérer l'opération sous un angle beaucoup plus large que celui d'une opération essentiellement technique ; ils ont pris l'initiative de créer, en 1965, un Groupe d'étude du val de Bagnes, qui s'est attaché à l'examen de tous les problèmes de l'agriculture bagnarde. En faisaient partie :

Bureau technique Lonfat, chargé du remaniement ; Service cantonal valaisan des améliorations foncières ; Comité du remaniement parcellaire de Bagnes ; Arrondissement forestier de l'Entremont (district auquel appartient Bagnes) ; Services valaisan et romand de vulgarisation agricole ; Station fédérale de recherches agronomiques, représentée par la Section production fourragère et agriculture de montagne, la Section grandes cultures, la Section sol et climatologie et le Groupe arboriculture et horticulture.

C'est dire que le premier rapport de ce groupe, au printemps 1970, analysait tous les aspects de l'agriculture de la vallée. Tout en soulignant l'intérêt d'un assainissement, ajoutant au remaniement un réseau d'irrigation et l'étude des cultures les mieux adaptées aux conditions climatiques autant qu'à la composition du sol, le rapport démontrait que l'agriculture ne pouvait plus être qu'un appoint en tant que source de revenus.

Il paraît tentant d'introduire l'industrie, qui permettrait aux habitants des vallées d'accéder à une formation professionnelle de plus haut niveau tout en conservant leur domicile dans leurs villages. C'est dans cette optique que les six communes du district d'Entremont, constituées en association, ont acquis 20 000 m² de terrain, mis gratuitement à la disposition de la maison Sodoco, qui exploitait déjà une usine en Valais, à Hérérence. L'usine d'Entremont ouvre ses portes en 1972 à Sembrancher. Elle occupe actuellement 86 personnes, dont 20 femmes, sur une surface construite de 3800 m². Un atelier d'apprentis, indépendant de la production, complète cette exploitation. La récession montre toutefois les limites d'une telle politique : les centres de décision sont ailleurs, les frais de transport vers les usines-mères grèvent les prix de revient. Ce volet des activités dans la vallée ne constituera lui aussi qu'un appoint.

Dès lors, comment offrir aux Bagnards les moyens d'une existence digne, dans le pays qui leur est cher ?

Le développement rapide du tourisme depuis 1945 en a été l'occasion. Alors que le tourisme estival, principalement à Fionnay, était traditionnel mais extrêmement modeste, l'essor des sports d'hiver, la découverte par les skieurs du site privilégié de Verbier ont drainé vers le val de Bagnes un nouveau Pactole. Il ne s'agissait certes pas de cadeaux : l'aménagement des pistes, la construction de moyens de remontée mécanique, l'établissement d'une infrastructure hôtelière et parahôtelière et l'équipement des parcelles construites ainsi que la voirie ont demandé des investissements considérables, comportant des risques certains, que les responsables bagnards ont su prendre. L'essor de Verbier est indissociable des activités de Téléverbier, société créée sur des bases modestes en 1950 ; cette année-là, Téléverbier mettait en service son premier télécabine, celui de Médran. En vingt-cinq ans, elle a doté la région de Verbier d'un réseau remarquable de remontées mécaniques : deux téléphériques, six télécabines, neuf télésièges, dix-

sept téléskis. Nul doute que ces équipements ne jouent un rôle majeur dans l'attraction que Verbier exerce sur les skieurs et sur le développement de cette station.

L'évolution de la population de Bagnes montre bien les limites des ressources propres et l'apport du tourisme :

1860 : 4327	1941 : 3657	1970 : 4563
1920 : 3997	1950 : 3635	1973 : 4665
1930 : 3722	1960 : 4049	1976 : 4800 environ.

Notons en passant que la construction du grand barrage de Mauvoisin a représenté un volume de travail considérable, mais que son exploitation nécessite fort peu d'employés. L'embranchement ferroviaire Sembrancher-Le Châble, réalisé en vue de ces travaux, constitue aujourd'hui un élément important de l'équipement du val de Bagnes, permettant aux skieurs de la région lémanique d'arriver sans changement de train à la station inférieure du télécabine qui les conduira jusqu'aux Attelas, à 2727 m d'altitude.

Souhaitant associer plus étroitement ses administrés au développement du tourisme, les autorités communales vont créer la « Société pour l'aménagement touristique du val de Bagnes SATOBA SA », qui permettra à l'épargne locale d'être investie dans des projets locaux, propres à stimuler l'économie de la vallée.

Le but de tout développement est de satisfaire à certains besoins techniques et économiques dans de bonnes conditions d'équilibre. Outre une complémentarité harmonieuse entre le tourisme, l'agriculture et l'industrie, l'essor du val de Bagnes doit conduire à un équilibre avec la nature, autant pour conserver aux Bagnards leur cadre de vie traditionnel que pour préserver la richesse de la faune, de la flore et de paysages grandioses.

Il faut souligner avec force que la protection de la nature dans une région pauvre en ressources naturelles, dépourvue d'industrie, comme Bagnes, ne peut ignorer la légitime aspiration de ses habitants au bien-être. Une des images les plus poignantes que nous ayons vues est celle d'un petit village de la montagne crétoise, abandonné par ses habitants : situé dans une vaste région classée réserve naturelle, il n'avait pas survécu à l'interdiction des chèvres et des moutons, sans lesquels l'existence n'y était matériellement pas possible. On n'ose imaginer le destin de ces montagnards

chassés de leur petite patrie. Ce ne sont certes pas de telles solutions qu'on voudrait voir imposer en Valais.

Un contrat passé en 1968 entre les autorités communales et bourgeoises de Bagnes d'une part, la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, la Ligue suisse pour la protection du patrimoine national, section du Valais, et la Section Monte-Rosa du Club alpin suisse d'autre part, définit les limites d'une réserve naturelle de 15 000 hectares, comprenant pratiquement tout le haut de la vallée. Toutes garanties sont données quant à la protection de la région ainsi définie, figurant dans l'inventaire des paysages et sites naturels d'importance nationale, moyennant quoi l'équipement touristique, économique et industriel du territoire hors de la réserve pourra se poursuivre selon les plans de la commune.

On pourrait être tenté de critiquer cette façon de monnayer la beauté et l'intégrité du cadre naturel contre un développement de caractère commercial. Il faut se souvenir que le Bagnard dispose d'un revenu moyen qui se situe très loin en dessous de la moyenne suisse et qu'il n'a pratiquement aucune aide extérieure à attendre lorsqu'il désire l'améliorer tant soit peu. L'évolution démographique citée plus haut montre que le développement touristique est loin de ne profiter qu'à quelques promoteurs. Dès lors, qui pourrait faire grief aux responsables de Bagnes de lier la préservation des plus beaux sites à un avenir décent pour leurs administrés!

Assainissement de l'agriculture, recherche d'un équilibre entre cette dernière, l'industrie et le tourisme, harmonie entre le développement économique et la nature : autant de tâches où la rigueur d'une formation scientifique doit être alliée à de solides qualités humaines chez l'ingénieur responsable de la plus grande commune de Suisse.

JEAN-PIERRE WEIBEL.

L'ouvrage *Bagnes, notre vallée*, récemment édité par la Commune de Bagnes, offre une image très complète et attachante d'une des plus belles régions de notre pays. Histoire, traditions, culture, économie, faune, flore : tels sont quelques-uns des thèmes évoqués dans ce livre où se perçoit constamment un profond attachement à la terre ancestrale. Un volume 23,5 x 27,5 cm, 128 pages, 81 illustrations, dont 25 en couleurs, relié.

Un ingénieur administre la plus grande commune de Suisse

par WILLY FERREZ, Le Châble

« On ne peut plus vivre au siècle des fusées selon les règles de l'époque du cheval », a dit l'académicien Louis Armand.

Il n'est pas dans mon intention de confondre ma chère commune avec Cap Canaveral. Pourtant il me faut prendre conscience que le mulet, ce cheval valaisan par excellence, ce fidèle « domestique », après des siècles de loyaux services a eu droit à sa retraite.

Sa place au trait et au labour a été prise par toutes sortes de mécanismes issus de la technique et de la science. Aujourd'hui, ma commune et ses gens ont abandonné le cheval, mais je ne vais pas penser pour autant qu'ils veulent aspirer aux services de la fusée. Pour longtemps, d'ailleurs, le salvateur Pilatus Porter ou bien la rapide Alouette basés à la Croix-de-Cœur leur paraissent être les seuls indispensables auxiliaires aériens.

La révolution appelée technique n'a pas épargné ma grande commune, bien qu'elle soit écartée géographiquement et topographiquement des grands axes d'échange. Aussi a-t-elle été marquée par les profondes transformations de l'après-guerre. Sans heurt toutefois, et cela est dû à la clairvoyance et au courage de ses habitants qui ont su aménager leur site alpin, doué d'indéniables qualités, pourvoyeur de repos, d'énergie et de joie.

Nous pourrions donner ici des chiffres caractéristiques prouvant l'intensité des transformations qui ont marqué la communauté des Bagnards depuis 1950. Dans son introduction M. Weibel fournit beaucoup d'informations chiffrées. Le but de mon propos est de révéler les divers

problèmes d'une commune dite de montagne, agricole et touristique à la fois.

Sur le plan du développement touristique, il est certes facile d'imaginer le nombre de questions d'ordre technique que soulève l'implantation sur l'ensemble du territoire communal d'une infrastructure de logement correspondant à 20 000 lits entre 1946 et 1976, ce qui fait une moyenne de plus de 600 lits par an.

Quiconque s'intéresse aux affaires publiques doit bien imaginer la quantité de problèmes qui en découlent : les plans d'aménagement, les règlements de constructions, les plans d'alignement, les réseaux de viabilité (eaux claires, eaux usées, égouts, électricité), l'incinération des ordures, les plans de circulation et de parage, etc., constituent l'occupation quotidienne depuis bien des ans.

Si l'économie agricole est en régression, comme il est relevé par M. Weibel, le « manteau d'Arlequin » que constituaient les 35 000 parcelles va disparaître et faire place à une « livrée » coupe moderne faite de 8000 pièces seulement, ceci grâce à une vaste opération de remaniement parcellaire, un réseau de dessertes et d'irrigation étant assuré à chaque parcelle. Voilà un autre lot de questions dont les solutions doivent être trouvées en synchronisme avec celles évoquées sur le plan du tourisme.

Pour ce qui est de l'instruction publique, personne n'ignore les profondes modifications exigées par l'école